



Communiqué de presse

RÉSULTATS DE LA PÉRIODE INITIALE D'ACCEPTATION DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION OBLIGATOIRE SUR SABCA LANCÉE PAR BLUEBERRY – RÉOUVERTURE EN TANT QU'OFFRE DE REPRISE

Bruxelles, 14.07.2020. La période initiale d'acceptation de l'offre publique d'acquisition obligatoire lancée par Blueberry SRL sur Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques SA s'est terminée le 9 juillet 2020. L'offre publique sera réouverte en tant qu'offre de reprise.

Résultats de la période initiale d'acceptation et paiement

Au cours de la période initiale d'acceptation, 57.049 actions dans la Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques SA (la « **Société Visée** » ou « **SABCA** »), qui représentent 2,38% des actions en circulation de la Société Visée, ont été proposées dans le cadre de l'offre d'acquisition de Blueberry SRL (« **Blueberry** »). Par conséquent, Blueberry détiendra un total de 2.381.361 actions dans la Société Visée qui représentent 99,22% des actions en circulation de la Société Visée. Le paiement du prix de l'offre pour les actions offertes aura lieu le 15 juillet 2020.

Réouverture de l'offre d'acquisition en tant qu'offre de reprise

Blueberry détient plus de 95% des actions dans la Société Visée et lancera, au même prix de l'offre de EUR 32,09, une offre de reprise simplifiée en application de l'article 7:82, § 1^{er} du Code des sociétés et des associations et des articles 42 et 43 de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition. La période d'acceptation de l'offre de reprise sera ouverte le 16 juillet 2020 et se terminera le 7 août 2020.

Les actionnaires peuvent proposer leurs actions dans le cadre de l'offre de reprise en complétant, signant et en déposant le formulaire d'acceptation applicable selon les instructions mentionnées dans le formulaire au plus tard le 7 août 2020 à 16:00 heures (heure belge), ou à toute date ultérieure annoncées en cas de prolongation, ou à toute date limite antérieure fixée par l'autre intermédiaire financier – Blueberry ne placera pas d'ordre d'achat des actions sur le marché réglementé d'Euronext Brussels.

La publication des résultats de l'offre de reprise est prévue pour le 14 août 2020 et la date de paiement de l'offre de reprise est prévue pour le 28 août 2020. Toutes les actions qui n'ont pas été proposées dans le cadre de l'offre de reprise sont réputées avoir été transférées de plein droit à Blueberry, avec consignation des fonds nécessaires au paiement du prix de l'offre à la Caisse des Dépôts et Consignations, au plus tard le dixième jour ouvrable suivant la publication des résultats de l'offre de reprise.

Dans le cadre de l'offre de reprise, les actions dans la Société Visée qui ont été admises à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Brussels seront radiées d'office de la cotation en application de l'article 43, alinéa 4 de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition.

Disponibilité du Prospectus et des formulaires d'acceptation

Le prospectus et les formulaires d'acceptation peuvent être obtenus gratuitement aux guichets de BNP Paribas Fortis SA ou par téléphone auprès de BNP Paribas Fortis SA au numéro +32 2 433 41 13. Les versions électroniques du prospectus et des formulaires d'acceptation sont également disponibles sur les sites internet suivants : www.bnpparibasfortis.be/sparenenbeleggen (en néerlandais) et www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer (en français et le résumé du prospectus en anglais) et sur les sites internet de la Société Visée (www.sabca.be), de SFPI (<http://www.sfpi-fpim.be>) et de Sabena Aerospace (<https://www.sabena-aerospace.com>). Le prospectus est disponible en néerlandais et en français. Une traduction en anglais du résumé du prospectus est également disponible.

Le mémoire en réponse établi par le conseil d'administration de la Société Visée est joint en annexe au prospectus. Le mémoire en réponse est disponible en néerlandais et en français.

À propos de Blueberry

Blueberry a été constituée le 17 juin 2020 par SABENA AEROSPACE et la Société Fédérale de Participations et d'Investissement. Elle possède 4 sites (Zaventem Haren, Gosselies et Lummen) et est active dans plus de 10 pays (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Italie, États-Unis, Maroc, Tanzanie, Congo RDC, Congo Brazzaville, Zimbabwe et Mauritanie). Ensemble, le groupe compte plus de 1.200 employés en Belgique et à l'étranger. Ensemble, le groupe réalise un chiffre d'affaires cumulé de 250 millions d'euros.



Blueberry a pour ambition de créer un écosystème industriel unique dans l'industrie aérospatiale en consolidant les actifs industriels belges, en faisant preuve de résilience par sa diversification ainsi qu'en développant de nouvelles sources de valeur dans la haute technologie et les produits et services de niche critiques.

Par ses filiales, Blueberry est active dans la conception, le développement et la fabrication d'équipements dans l'aviation et l'aérospatial. Elle offre également des services de maintenance pour les avions et apport des solutions favorisant le développement durable de l'industrie dans son ensemble. De cette manière, le groupe répond à l'intégralité des besoins commerciaux de ses clients.

À propos de SABCA

Le groupe SABCA mène des opérations dans les trois régions belges (Région de Bruxelles-Capitale, Charleroi en Wallonie et Lummen en Flandre) ainsi qu'à Casablanca, au Maroc. À l'heure actuelle, SABCA dispose d'une large palette d'expertise, développée au cours de ses 100 ans d'expérience dans la conception, la fabrication et la maintenance de gros éléments structurels des avions et des lanceurs spatiaux. Ses clients et partenaires font partie de l'élite de l'industrie aéronautique. SABCA offre une gamme complète de services aux marchés de l'aviation civile, spatiale et militaire et s'est récemment étendue au marché des systèmes autonomes sans pilote commerciaux en tant qu'intégrateur de solutions aéronautiques pour l'industrie.

Pour plus d'informations: www.sabca.com

Clause de non-responsabilité

Ce communiqué de presse ne constitue ni une offre d'acquisition de titres de SABCA ni une sollicitation de quiconque dans une juridiction quelconque à cet égard. L'offre publique d'acquisition est lancée uniquement sur la base du prospectus approuvé par la FSMA. Aucune mesure n'a été entreprise pour permettre une offre publique d'acquisition dans une juridiction quelconque autre que la Belgique. Ni le présent communiqué ni aucune autre information qu'il contient ne peut être fourni dans une juridiction où une obligation d'enregistrement, de certification ou toute autre obligation est en vigueur ou le serait au regard du contenu du présent communiqué. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois et réglementations financières dans ces juridictions. Blueberry et les personnes qui lui sont liées déclinent explicitement toute responsabilité en cas de violation de ces restrictions par toute personne.

Contact-presse :

- Français : Florence Jaspart - +32 479 31 17 12 - fj@whyte.be
- Néerlandais : Bjorn Boon - +32 479 46 56 31 - bjorn.boon@sabca.be

